

LES COMMISSIONS

« L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Locales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Les commissions sont mises en place à chaque début de mandat et couvrent tous les domaines de l'action communale.

Le conseil municipal dispose d'une totale liberté dans la création de ces commissions (sauf pour la commission d'appel d'offres). Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT). Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les commissions examinent et préparent les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Leur rôle n'est que consultatif ; elles n'ont donc pas de pouvoir de décision. Par contre, une commission peut dresser un constat, donner des avis et faire part de propositions d'amélioration. Les commissions ne sont pas publiques mais, à la demande de leur Président et si nécessaire, elles peuvent entendre des personnalités qualifiées.

Une commission obligatoire

La commission d'appel d'offres :

Elle est compétente pour choisir l'offre la plus avantageuse au regard des critères définis au préalable par la commune.

C'est l'instance de droit commun qui permet d'attribuer les marchés publics..

Présidente : Pauline BABEY-FOLTZER

Titulaires :

Vincent HUMBERT, François MARANDEL et Michel VUILLEMIN

Suppléants :

Messieurs Steve ESCH, Pascal SACHOT et Denis VAUTHIER

Des commissions facultatives

La commission des finances :

Tout le conseil municipal participe à l'élaboration du budget.

Une commission pourra être créée afin de préparer des rapports sur l'étude de certains chapitres du budget qui demandent une analyse plus approfondie.

La commission scolaire et périscolaire :

Suivi du bon fonctionnement de l'école

Participation aux conseils d'école

Vérification et contrôle de la bonne utilisation des budgets attribués

Fonctionnement et finances de la restauration scolaire

Organisation et suivi de l'accueil périscolaire

Pourra travailler en collaboration avec le CCAS

Vice-présidente :

Anne LEBRUN

Membres : Chantal DAUBIE, Fanny DUGRAVOT, Amélie MANGIN, Céline PIERCY

La commission des voies, réseaux et environnement et urbanisme

Programme et suivi des travaux de création et d'entretien des voies communales.

Création d'un document d'urbanisme : carte communale.

Suivi des demandes des certificats d'urbanisme et déclaration de travaux et permis de construire

Suivi du bon fonctionnement des réseaux et des besoins

*Projet de réhabilitation des anciens réseaux d'éclairage public.
Suivi des renforcements électriques et extensions.
Participation au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges
Participation au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles*

Vice-président :
Vincent HUMBERT

Membres :
Anthony ANDRE, Chantal DAUBIE, Mélanie LANGLOIS, Céline PIERCY, Pascal SACHOT, Denis VAUTHIER

La commission de l'environnement : Forêt, rivières, affaires agricoles et foncières

*Connaissance de la forêt communale et de son plan de gestion, organisation de visites.
Avis sur les propositions de travaux et de coupes.
Avis sur l'organisation des affouages
Avis sur le budget « forêt »
Participation aux études de protection des cours d'eau (contrat de rivière)
Travaux de protection de la tourbière de Morevoid.*

Vice-président :
Michel VUILLEMIN

Membres :
Membres : Anthony ANDRE, Steve ESCH, Mélanie LANGLOIS, François MARANDEL, Pascal SACHOT, Denis VAUTHIER

La commission sécurité et centre de secours :

Suivi de la conformité des bâtiments recevant du public ; présence au passage de la commission départementale de sécurité

Vice-présidente :
Céline PIERCY

Membres :
Anthony ANDRE,
Christine LAMBACH-UEBERSAX,
Anne LEBRUN,
François MARANDEL

La commission des bâtiments, logements et développement durable

Inventaire de l'état des bâtiments

Programme de travaux de mise aux normes des bâtiments pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

*Programme de réhabilitation des grosses réparations
Chapelle, église, salle polyvalente, école.
Amélioration des équipements des bâtiments.
Amélioration des logements OPAH
Prise en compte des problèmes liés à l'hébergement à domicile des personnes âgées.
En lien avec la Communauté d'agglomération d'Epinal*

Vice-président :
Michel VUILLEMIN

Membres :
Chantal DAUBIE, Fanny DUGRAVOT, Steve ESCH, Vincent HUMBERT, François MARANDEL, Pascal SACHOT

La commission des cimetières :

*Proposition études des besoins en travaux, élaboration du règlement de chaque cimetière.
Recherche des concessions abandonnées ;
Mise à jour et informatisation de la gestion des concessions
Inventaire et proposition de gros travaux d'entretien.*

Vice-président :
Michel VUILLEMIN

Membres :
Membres : Fanny DUGRAVOT, Vincent HUMBERT, Anne LEBRUN, Denis VAUTHIER

La commission fêtes et cérémonies :

*Organisation des cérémonies notamment patriotiques.
Participation à l'organisation de la fête patronale
Membre du Comité des Fêtes*

Vice-présidente :
Amélie MANGIN

Membres : Chantal DAUBIE, Fanny DUGRAVOT, Christine LAMBACH-UEBERSAX, Denis VAUTHIER

La commission histoire et patrimoine :

*Etudes et recherches histoire local et patrimoine.
Protection et valorisation du patrimoine ; liens avec le « pays d'art et d'histoire ».
Suivi de la protection des objets de culte classés.*

Vice-présidente :
Chantal DAUBIE

Membres
Fanny DUGRAVOT, Mélanie LANGLOIS, Denis VAUTHIER, Michel VUILLEMIN

La commission communication :

*Chargée de la communication auprès des habitants ; décisions, actualités et associations Manuzien et @actualités manuziennes : Comité de rédaction et de lecture.
Liens avec les structures intercommunales et relais d'information des offres ou décisions prises par ces structures.*

Vice-présidente :

Anne LEBRUN

Membres

Membres : Mélanie LANGLOIS, Amélie MANGIN, Céline PIERCY

Membres du bureau de l'Association Foncière de remembrement:

Vincent HUMBERT
Stéphane SACHOT
Gérard VUILLEMIN
Michel VUILLEMIN